

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 104 (1959)
Heft: 9

Artikel: Les journées d'information : bilan, suggestions
Autor: Nicole, Jean-Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342952>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les journées d'information : bilan, suggestions

Avant d'examiner les problèmes que soulève l'organisation de journées d'information, nous indiquerons brièvement ce qui fut réalisé à la 1^{re} division, lors du dernier cours de répétition.

Nous parlerons essentiellement des journées d'information destinées à la troupe. Durant les cours de cadre, en effet, il fut donné aux officiers d'entendre divers exposés. Les sujets furent dans l'un et l'autre cas presque semblables. La seule différence, outre la composition de l'auditoire, résida dans l'absence de discussions, en ce qui concerne les journées d'information réservées aux cadres.

Les journées d'information de la troupe eurent lieu séparément au sein des trois régiments. Deux sous-officiers ou soldats y étaient délégués par compagnie ou par batterie. Elles débutèrent le 28 avril à 14 heures pour finir le 29 avril à 15 heures. Les questions traitées furent : l'atome, source d'énergie indispensable à la Suisse (M. E. Choisy) ; la Suisse et l'Europe (Plt. O. Long) ; la recherche scientifique dans le cadre de l'économie nationale (M. Ch. Tavel) ; la situation politique internationale (MM. J. Heer et B. Béguin) ; le problème des fusées (M. R. Soudan) ; l'application pacifique de l'énergie nucléaire et l'importance de la recherche pure (Plt. Steinemann).

L'après-midi du 28 permit d'entendre deux conférences, suivies chacune d'une discussion, au cours de laquelle l'auditoire eut la faculté de poser toutes questions aux conférenciers. La fin de la journée fut consacrée à la préparation, par groupe, de rapports qui furent lus et discutés le soir. Le 29 au matin, deux conférences furent à nouveau présentées et suivies d'un débat. Enfin, après le dîner, un large tour d'horizon mit un terme à ces journées.

Cela étant, voyons quels problèmes soulève notamment l'application de cette méthode assurément nouvelle que sont les journées d'information, non sans préciser encore au préalable que l'auteur de ces lignes est un simple soldat qui, en qualité d'animateur, a participé aux journées d'information du Rgt. Inf. 3.

Nous définirons dans une première partie ce que signifie le terme d'information. Nous examinerons dans la seconde ce qui a



Les journées d'information : les participants au cours organisé par le rgt. inf. 2 avec l'appui technique de l'EM 1 div.

trait à l'organisation de journées d'information. Dans la troisième, enfin, nous indiquerons les développements qu'appelle l'expérience faite au sein de la 1^{re} division.

I. QU'EST-CE QUE L'« INFORMATION » ?

C'est à dessein qu'a été choisie cette expression. Il faut entendre par là, en effet, que l'informateur s'efforce de *renseigner*, c'est-à-dire que s'il formule une opinion personnelle sur un sujet particulier, il observe une objectivité aussi grande que possible. Ainsi, l'information ne s'attache-t-elle pas à fournir une solution toute préparée dans un domaine controversé, mais bien plutôt à donner les éléments qui permettront ensuite à l'auditeur de prendre, lui, une décision adéquate. Placé dans cette optique, l'avis qu'exprime l'informateur a la valeur d'un élément de base s'ajoutant à d'autres éléments qui, réunis, constituent l'information.

Nos reviendrons plus loin sur la manière de réaliser une bonne information, comme d'ailleurs aussi sur l'objet de cette dernière.

**II. LA MISSION DE L'ARMÉE
ET LE BUT DES JOURNÉES D'INFORMATION**

Il nous paraît bon, avant d'aborder cette question, de rappeler une notion fondamentale. Du type milice, notre armée se recrute auprès de l'ensemble des citoyens suisses. Il s'ensuit qu'on ne peut pas négliger la personnalité du citoyen dans l'homme en tant que soldat. L'armée doit — en premier lieu, évidemment — veiller à l'instruction et à la formation du soldat sans qu'elle puisse se désintéresser pourtant de celles du citoyen. Les qualités de bon soldat et de bon citoyen étant partiellement interdépendantes, il lui appartient de maintenir et d'élever l'une et l'autre.

C'est à quoi tendent les journées d'information. S'adressant au soldat pris en tant que citoyen, elles visent à lui apporter une information objective sur des sujets qui revêtent de l'importance pour notre pays. Les titres des conférences cités plus haut reflètent d'ailleurs ce désir.

Le but étant ainsi défini, on peut, il est vrai, se demander s'il entre bien dans la mission de l'armée et si, par conséquent, cette dernière est en droit de déborder le cadre purement militaire.

On put lire à ce propos dans *La Liberté*¹ :

« Il est parfaitement normal que l'armée songe à orienter la troupe sur ces grands problèmes militaires (il s'agit de la défense nationale, des dépenses militaires, de l'arme atomique, etc.) et qu'elle consacre à cette tâche des cours d'information. Nous soulignons « militaires », car il n'appartient pas au commandement de l'armée d'orienter l'homme dans le rang sur les problèmes généraux du pays, ou de vouloir orienter le pays à travers l'armée... Faire traiter devant la troupe certains problèmes « purement civils », par des personnalités que l'armée sacre comme les plus compétentes et qui, fait curieux, sortent de la même chapelle, ne peut qu'appeler nos plus expresses réserves, d'autant plus qu'on n'échappera pas au dilemme : ou bien se borner dans ces journées d'information à des généralités qui n'engagent à rien, et ce n'est pas une information, ou bien informer, ce qui veut dire former et donc diriger l'opinion, ce qui appartient aux partis, à la presse et relève de la politique. »

Cette argumentation mérite un examen sérieux. On est en droit, en effet, de se demander si l'armée n'excède pas les limites de ses attributions en donnant à la troupe une information autre

¹ Cf. N° 105 du 8 mai 1959, p. 5 : « Quand la 1^{re} Div. informe ».

que militaire. Le problème est en réalité double. Il s'agit en premier lieu de le trancher quant au principe et, secondement, en cas de solution positive, de mesurer le risque que court la troupe de recevoir une information tendancieuse et de rechercher les moyens de pallier ce danger.

La réponse qu'appelle le premier terme du problème est à notre avis fort claire. L'armée ne peut pas ignorer purement et simplement le citoyen aussitôt qu'il a revêtu un uniforme gris-vert. *La défense de notre pays se situe non pas seulement sur le plan militaire, mais aussi sur le plan des valeurs morales et civiques.* L'évolution de la politique internationale tend d'ailleurs à accentuer, nous semble-t-il, cette caractéristique. Nous pensons que l'armée négligerait dans ces conditions un aspect important de sa tâche, si elle omettait précisément d'utiliser cette occasion qui s'offre à elle d'informer le soldat-citoyen de la situation économique, politique, sociale et scientifique de notre pays. Car, enfin, n'est-ce pas une occasion unique que crée le service militaire ? N'y a-t-il pas là une possibilité exceptionnelle d'atteindre des personnes qui, une fois rendues à la vie civile, deviendront inaccessibles ?

Nombreux sont les profits à tirer de ces contacts directs. Or, dans l'état actuel de notre monde et de notre société, si les journées d'information pouvaient conduire à une meilleure compréhension des difficultés de notre prochain, leur raison d'être serait amplement établie. Qu'on ne prétende pas que l'armée se substitue ainsi à des institutions civiles. Car, d'une part, elle seule est à même d'utiliser l'occasion unique que crée le service militaire. Son action, d'autre part, s'exerce durant trois semaines au cours d'une année qui en compte au total cinquante-deux. Il est bien évident dans ces conditions qu'il y a du travail en suffisance pour tous et que l'intervention de l'armée n'épuise pas, et de loin, le sujet.

On craint, secondelement, que le commandement de l'armée ne veuille « orienter le pays à travers l'armée ». Certes, s'il devait en advenir ainsi, l'armée excéderait les limites de ses attributions. Mais ceux qui nourrissent une telle appréhension se trompent sur la volonté de nos chefs militaires et sur le sens d'informer, qui signifie ici renseigner. Le but des journées d'information (et non pas des « cours » d'information, car on n'y fait pas la leçon) est donc de fournir des renseignements sur différents sujets, de montrer aux auditeurs quelles en sont les données, de leur en apporter une connaissance plus précise et plus complète¹. Il n'est pas, en

¹ Nous reviendrons plus loin sur les manières d'accroître l'objectivité de ces renseignements.

revanche, de chercher à diriger dans un sens ou dans l'autre le pays.

Quelle institution civile parviendrait à réunir tant de citoyens, tant de représentants de classes sociales, de professions et de convictions diverses ? En face du désintéressement que manifestent les jeunes pour la chose publique, il y a là un moyen de pallier en partie les conséquences néfastes de cette évolution. S'il est vrai, par ailleurs, qu'il faut mieux se connaître pour mieux se comprendre, s'il est vrai que notre cohésion à tous les points de vue est nécessaire à l'équilibre de notre pays, il y a, là encore, la possibilité d'établir un lien entre des tendances opposées de notre peuple. Nous n'oublierons pas, quant à nous, les discussions passionnées qui eurent lieu au cours des journées d'information de la 1^{re} division. On eut alors réellement l'impression que de nombreux participants, entendant leurs camarades exposer certaines de leurs préoccupations, découvrirent des problèmes dont ils ignoraient l'existence ou soupçonnaient mal l'importance¹.

Cela étant, comment prévenir une information tendancieuse ? Il existe des moyens techniques propres à écarter, du moins en partie, un tel danger. Il est d'ailleurs absolument indispensable de ne pas laisser planer le moindre doute sur le but des journées d'information et sur l'intention de leurs promoteurs. Ces moyens, donc, sont les suivants :

A. — Choix des sujets : On choisira pour les conférences des sujets qui soient d'un niveau national. Car plus un sujet se situe sur un plan élevé, plus il échappe aux contingences partisanes. Il convient d'éviter les problèmes qui voient s'affronter des thèses divergentes à l'échelon régional². A titre d'exemple, il est intéressant de consacrer une conférence à la situation politique internationale, mais délicat de parler des partis politiques en Suisse.

B. — Choix des conférenciers : Il importe de faire appel à de fortes personnalités dont la compétence soit établie et dont l'objectivité ne soit pas sujette à discussion. Cela est particulièrement nécessaire dans certains domaines. Ainsi, le choix du conférencier chargé de traiter la question de la situation sociale en Suisse est-il très complexe et, pourtant, ce sujet mérite d'être abordé.

¹ Nous citerons à titre d'exemple le régime des allocations aux militaires, régime qui, fréquemment insuffisant, place les intéressés devant des dilemmes cruels et méconnus — cf. à ce sujet « La Suisse » du 23 mai 1959, N° 143, p. 1 : « Le sort des mobilisés ».

² Cela est d'autant plus vrai qu'il est toujours possible de les aborder, le cas échéant, lors des discussions générales.

Plutôt que de l'écartier, si une personnalité réellement indépendante et impartiale ne peut être trouvée, on aura toujours la possibilité d'inviter deux conférenciers à s'exprimer, représentant l'une et l'autre des deux positions traditionnelles. Du moins, l'information ne sera-t-elle pas, de cette manière, « à sens unique ».

C. — Temps de discussion : Nous pensons nécessaire de résERVER une large place à la discussion après chaque conférence. Durant celle-là, les auditeurs pourront librement manifester leur opinion, adresser toute question au conférencier et lui dire leur désaccord éventuel. Complétant l'exposé du conférencier, la discussion contribuera en outre à lui enlever son caractère unilatéral.

III. L'ORGANISATION DE JOURNÉES D'INFORMATION : PERSPECTIVES

L'expérience des journées d'information a donné des résultats si concluants qu'elle doit être absolument continuée et étendue. Cela ne va pourtant pas sans soulever divers problèmes :

A. — *Comment étendre la sphère d'influence des journées d'information ?*

En ce qui concerne la 1^{re} division, avons-nous dit plus haut, chaque compagnie ou batterie déléguait aux journées d'information de son régiment deux sous-officiers ou soldats. En fixant à cent en moyenne l'effectif d'une compagnie ou d'une batterie, nous constatons que le pourcentage des « élus » fut de 2 %. Ce chiffre est évidemment très faible. Or, il n'est que deux moyens de l'élever. Le premier consiste à augmenter la participation des compagnies et des batteries aux journées de leur régiment. Le second consiste à organiser les journées d'information non plus dans le cadre du régiment, mais dans celui du bataillon.

Laquelle de ces deux voies est-elle la plus adéquate ? La première est la plus simple quant à son application. Il suffit en effet de doubler ou de tripler la participation des unités pour que le pourcentage soit doublé ou triplé. Ses inconvénients nous semblent pourtant excéder ses avantages. Car, tout en étant supérieur, le pourcentage ne serait jamais dans cette hypothèse que de 4 ou de 6 %. D'autre part, il n'est pas souhaitable que le nombre des auditeurs soit par trop accru si l'on veut que chacun d'eux ait réellement la faculté de s'exprimer. Reste par conséquent la seconde voie. A raison de vingt par compagnie ou par batterie, les participants ne seraient pas plus de cent. Encore faudrait-il pratique-

ment, il est vrai, que les conférenciers soient sensiblement plus nombreux. Or, quand on sait la difficulté qu'il y a déjà à mettre la main sur un conférencier pour une demi-journée, on se demande s'il serait possible de l'accaparer durant deux jours environ de telle sorte qu'il soit en mesure de passer dans l'ensemble des bataillons.

Il n'empêche que cette dernière solution est la bonne et permet seule de trancher le problème de façon durable. Mais alors il faut que soient découverts de nouveaux conférenciers et que soient notamment recherchés, à l'intérieur même de la troupe, ceux qui pourraient assumer cette tâche. Car l'appel à des personnalités civiles n'est pas sans limite. C'est dans ce but précisément qu'un cours pour conférenciers fut organisé pendant le dernier cours de répétition du 1^{er} C.A., auquel participèrent des hommes choisis dans la troupe.

B. — Programme :

Les journées d'information doivent être axées sur la préparation civique des citoyens-soldats. C'est d'ailleurs dans ce domaine qu'ils désirent recevoir une information. Ainsi qu'il ressort en effet d'une consultation opérée auprès d'eux, les sujets qu'ils souhaitent voir traités sont : la situation politique internationale, le rôle de la Suisse dans le monde, la neutralité suisse (notamment dans le cadre des institutions nouvelles européennes), les questions sociales en général, le problème de la formation de la main-d'œuvre, la situation économique de notre pays, les questions militaires dans leur ensemble.

Quant à la durée des journées d'information, nous pensons que deux jours sont nécessaires si on veut que les participants aient le temps d'assimiler les exposés présentés. Il ne faut pas que l'horaire soit trop chargé pour que le temps réservé à la discussion ne se trouve pas réduit à la portion congrue. D'autre part, il convient d'accroître la durée de préparation des rapports par groupe, comme d'ailleurs celle prévue pour leur discussion. Leur intérêt est des plus grands et c'est alors que le rôle des participants devient réellement actif.

C. — Discussion :

Il est superflu de s'étendre sur son utilité. Nous en avons déjà longuement parlé. Révélant à certains des problèmes ou des difficultés qu'ils ignoraient, elle est extrêmement fructueuse. Sans doute constitue-t-elle un moyen efficace d'instaurer une meilleure compréhension mutuelle. Elle doit donc être maintenue et sa préparation améliorée.

D. — Conduite des débats :

C'est, en réalité, de la direction, de l'animation des journées d'information qu'il s'agit, plus que de la conduite des débats proprement dits. Là encore, nous serons bref. Nous n'entendons aborder ici que la question du choix de l'animateur. Qui doit assumer cette tâche ? Lors des récentes expériences réalisées au sein du 1^{er} corps d'armée, c'est un soldat qui en fut chargé et nous estimons que cette pratique est à conserver. Certes, un soldat n'a pas, du moins pour ce qui a trait au service militaire, la compétence que témoignerait en pareille occasion un officier. Mais en faisant néanmoins confiance à un simple soldat, on évitera plus sûrement que les journées d'information ne soient suspectes d'être un instrument d'endoctrinement entre les mains du commandement de notre armée.

Il est souhaitable, en revanche, que l'animateur désigné ait la possibilité de se préparer à la mission qui l'attend, car celle-ci n'est pas aisée à remplir et requiert une solide préparation. Il sera loisible, avec le temps, de former dans les diverses unités un groupe de bons animateurs.

IV. CONCLUSION :

Nous voudrions dire une fois encore combien a été prometteuse l'expérience du cours de répétition 1959. L'accueil que lui a réservé la troupe en témoigne éloquemment. Puisse-t-elle être par conséquent poursuivie et appliquée sur une plus grande échelle.

L'armée ne peut qu'en tirer profit. Il ne faut pas se le cacher, en effet, le service militaire est souvent considéré par notre jeunesse comme une corvée. Elle l'accomplit sans enthousiasme et il n'est que d'écouter les commentaires qui accompagnent l'entrée en service pour avoir une idée de son état d'esprit !

Pour regrettable qu'elle soit, cette situation n'est pas imputable qu'à la mentalité des jeunes d'aujourd'hui. Elle pose un problème devant lequel on ne peut, ni ne doit rester indifférent. L'enthousiasme pour une cause ne se commande pas. Il se gagne. *Puisque les journées d'information, et l'information d'une manière plus générale, paraissent propres à le susciter (ou à le ressusciter) ne laissons pas échapper cette occasion, car c'est, en définitive, la défense même de notre idéal qui s'en trouvera renforcée.*

Sdt. Jean-Claude NICOLE